

La famille immigrante

Régent CHAMARD
Direction de la recherche
Ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu
et de la Formation professionnelle (MMSRFP)

INTRODUCTION

Le but de cet exposé est de fournir un éclairage sur la situation de la famille immigrante en relation avec différents phénomènes, comme sa participation au marché du travail, la pauvreté et l'utilisation des programmes de la sécurité du revenu. Une partie des travaux est inspirée de l'étude réalisée dernièrement pour le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration¹ ; cette recherche a été subventionnée par le Fonds d'initiative du MCCI. À ces informations qui ont été recueillies, se sont ajoutées des analyses particulières sur la famille immigrante.

L'insertion au marché du travail des personnes immigrantes comporte de nombreux aspects dont les dimensions dépassent le cadre strict de l'économie. Le côté humain d'un déracinement de son pays d'origine et l'adaptation au nouveau pays d'accueil impliquent, pour les individus qui sont confrontés à cette situation, un effort considérable. Cette adaptation ne se réalise pas instantanément et elle s'échelonne souvent sur plusieurs années. En plus des contraintes psychologiques et familiales, avec lesquelles les immigrantes et les immigrants doivent composer, se superposent un ensemble de facteurs sociaux et institutionnels ; la familiarisation avec la société d'accueil et la communauté où ils ont à s'insérer

1. Régent CHAMARD et Daniel LALANDE, *La problématique d'insertion sur le marché du travail des personnes immigrantes*, MMSRFP, juin 1993.

demande plusieurs démarches personnelles, afin d'acquérir une compréhension adéquate de l'entourage. Les mouvements migratoires se font aussi à l'intérieur d'un ensemble de lois et réglementations dont la portée n'est pas toujours évidente, surtout pour les individus qui ne maîtrisent pas toutes les finesses d'une langue qu'ils connaissent peu ou pas du tout. Ainsi, pour avoir accès aux services gouvernementaux et communautaires qui leur sont destinés à leur arrivée et lors de leur phase d'implantation dans leur quartier, il est nécessaire de se familiariser avec un ensemble de règles et procédures qu'il faut apprivoiser avec patience.

Le contexte économique de l'insertion des nouveaux arrivants pose un certain nombre de difficultés et de problèmes, notamment celui vécu au début des années 1980 et 1990. Les deux crises économiques majeures qu'a connues le Québec se sont produites avec différents volumes d'immigration et une composition du mouvement migratoire différente de celle à laquelle on était habitué. Les pays-sources traditionnels, d'où provenaient les mouvements migratoires antérieurs, ont été remplacés par de nouveaux pays, notamment asiatiques, africains et sud-américains. L'importance accrue des réfugiés et des revendicateurs de statut de réfugié engendre de nombreux défis, non seulement pour le Québec mais aussi pour de nombreux pays européens ; les pays d'accueil sont confrontés à des déplacements considérables de population, nécessitant la mise en place de nombreux dispositifs d'intégration.

Parmi la population immigrante, certains groupes particuliers doivent surmonter davantage de difficultés et d'obstacles. Que l'on pense aux jeunes, aux femmes, aux minorités visibles, aux personnes ayant peu ou pas de qualifications, on ne peut que se demander comment ils parviennent à intégrer un marché du travail où se côtoient des surplus importants de main-d'œuvre et des pénuries de travailleurs qualifiés. Il ne faut pas oublier que l'immigration n'est pas uniquement sélective ; elle comporte aussi un côté humanitaire ou familial qui ne répond pas nécessairement à des critères économiques de performance potentielle sur le marché du travail.

Les migrations s'effectuent dans un contexte législatif et réglementaire, dont les changements peuvent accélérer ou ralentir la facilité avec laquelle s'effectue l'insertion. Entre autres, le nouvel énoncé de politique du Québec a enclenché un plan d'intégration destiné à augmenter la capacité d'attraction du Québec, à offrir toute une gamme de services et à sensibiliser davantage les nombreux intervenants gouvernementaux et non gouvernementaux aux nouvelles réalités de l'immigration. Simultanément, se sont accélérées les entrées d'immigrants, qui ont coïncidé avec un ralentissement conjoncturel prononcé. Pour un bon nombre d'entre

eux, l'engorgement du marché du travail montréalais, qui subit aussi de profonds changements structurels, peut retarder l'insertion en emploi.

La mondialisation des mouvements migratoires côtoie aussi une volonté gouvernementale de régionaliser ces mêmes mouvements. On veut s'assurer que les régions du Québec, extérieures à la grande région de Montréal, puissent bénéficier des retombées potentielles d'une main-d'œuvre qualifiée et d'entrepreneurs investisseurs.

Le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration rendait public, fin juin 1991, le plan d'action gouvernemental en matière d'immigration et d'intégration découlant de l'Énoncé de politique. Ce plan d'action comporte des mesures pour soutenir l'insertion et la réinsertion sur le marché du travail des personnes immigrées. Certaines mesures sont de la responsabilité du ministère de la Main-d'œuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle, ce qui témoigne de la volonté de s'associer à la mise en œuvre de ce plan d'action gouvernemental dont la nécessité est, à l'évidence, liée à l'importance qu'a déjà et qu'aura l'immigration au Québec et notamment la main-d'œuvre immigrée. En fait, il avait été constaté que le ministère ne possédait que des connaissances fragmentaires sur ces clientèles.

Dans cet exposé, nous abordons dans un premier temps les caractéristiques des familles immigrantes. Par la suite, nous analysons leur situation à l'aide de dernier recours et nous mettons en évidence leur participation aux programmes d'employabilité du MMSRFP.

L'étude jette aussi un éclairage sur la participation des immigrants et des immigrantes au marché du travail et relève aussi les différents obstacles auxquels ils sont confrontés.

LES CARACTÉRISTIQUES DES FAMILLES IMMIGRANTES EN 1991

D'après les données du recensement 1991 de Statistique Canada, les 198 000 familles immigrantes représentent 10,6 % des 1,9 million de familles québécoises. À celles-là, on peut ajouter tout près de 10 000 familles de résidents non permanents². En majorité formées de familles époux-épouse, soit 84,1 %, elles comptent néanmoins environ 16 % de familles monoparentales, ce qui constitue une proportion un peu plus élevée que celle constatée parmi la population non immigrante.

2. Comprend les titulaires d'un permis de séjour étudiants, d'un permis de travail et les revendicateurs du statut de réfugié.

TABEAU 1
*Type de familles selon l'endroit de naissance,
Québec et reste du Canada, 1991*

Type de familles	Québec			Reste du Canada			Canada	
	n	%	% du Canada	n	%	% du Canada	n	%
Immigrant								
Époux-épouse	166 220	84,1	12,5	1 167 410	87,8	87,5	1 333 630	87,3
Marié	157 875	95,0	12,3	1 124 585	96,3	87,7	1 282 460	96,2
Union libre	8 345	5,0	16,3	42 825	3,7	83,7	51 170	3,8
Monoparentale	31 415	15,9	16,2	162 080	12,2	83,8	193 495	12,7
Familles	197 635	10,6	12,9	1 329 490	24,5	87,1	1 527 125	20,9
Résident non permanent								
Époux-épouse	8 405	85,0	20,1	33 415	87,5	79,9	41 820	87,0
Marié	7 615	90,6	19,7	30 965	92,7	80,3	38 580	92,3
Union libre	790	9,4	24,4	2 450	7,3	75,6	3 240	7,7
Monoparentale	1 485	15,0	23,8	4 760	12,5	76,2	6 245	13,0
Familles	9 890	0,5	20,6	38 175	0,7	79,4	48 065	0,7
Né hors Canada								
Époux-épouse	174 625	84,1	12,7	1 200 825	87,8	87,3	1 375 450	87,3
Marié	165 490	94,8	12,5	1 155 550	96,2	87,5	1 321 040	96,0
Union libre	9 135	5,2	16,8	45 275	3,8	83,2	54 410	4,0
Monoparentale	32 900	15,9	16,5	166 840	12,2	83,5	199 740	12,7
Familles	207 525	11,0	13,2	1 367 665	25,0	86,8	1 575 190	21,4
Non-immigrant								
Époux-épouse	1 439 655	85,9	28,6	3 586 975	87,4	71,4	5 026 630	87,0
Marié	1 142 870	79,4	26,2	3 218 900	89,7	73,8	4 361 770	86,8
Union libre	296 785	20,6	44,6	368 075	10,3	55,4	664 860	13,2
Monoparentale	235 950	14,1	31,3	517 950	12,6	68,7	753 900	13,0
Familles	1 675 605	89,4	29,0	4 104 925	75,5	71,0	5 780 530	79,1
Totaux								
Époux-épouse	1 614 280	85,7	25,2	4 787 800	87,5	74,8	6 402 080	87,0
Marié	1 308 360	81,0	23,0	4 374 450	91,4	77,0	5 682 810	88,8
Union libre	305 920	19,0	42,5	413 350	8,6	57,5	719 270	11,2
Monoparentale	268 850	14,3	28,2	684 790	12,5	71,8	953 640	13,0
Familles	1 883 130	100,0	25,6	5 472 590	100,0	74,4	7 355 720	100,0
Totaux immigrant et non-immigrant								
Époux-épouse	1 605 875	85,7	25,2	4 754 385	87,5	74,8	6 360 260	87,0
Marié	1 300 745	81,0	23,0	4 343 485	91,4	77,0	5 644 230	88,7
Union libre	305 130	19,0	42,6	410 900	8,6	57,5	716 030	11,3
Monoparentale	267 365	14,3	28,2	680 030	12,5	71,8	947 395	13,0
Familles	1 873 240	100,0	25,6	5 434 415	100,0	74,4	7 307 655	100,0

Source : Statistique Canada, Recensement de 1991

Ce qui distingue surtout les immigrants et les non-immigrants, c'est la proportion de couples qui vivent en union libre. Alors qu'ils constituent plus d'une famille sur cinq parmi les familles d'époux-épouse non immigrantes, cette part n'atteint que 5 % chez les immigrants et immigrantes ; ce pourcentage est quand même plus élevé que celui calculé dans le reste du Canada, soit 3,7 %. C'est d'ailleurs au Québec qu'on retrouve la plus forte concentration d'unions libres.

Dans le reste du Canada, l'importance des familles immigrantes est nettement plus accentuée qu'au Québec, puisqu'elles forment tout près du quart des familles non québécoises. C'est donc plus du double de celle observée au Québec. Le Québec concentre sur son territoire près de 13 % des familles immigrantes canadiennes et, vu l'importance des couples en union libre et des familles monoparentales au Québec, la part québécoise de ces deux types de ménages familiaux dépasse les 16 %.

TABLEAU 2

*Catégorie de ménages inscrits à la sécurité du revenu
selon l'endroit de naissance, Québec, Québec, juin 1991*

	Couples			Familles monoparentales			Ensemble		
	n	%	Incidence ¹	n	%	Incidence ¹	n	%	Incidence ¹
Né au Canada	44 460	39,4	3,1	68 261	60,6	28,9	12 721	88,7	6,7
Né hors Canada									
Immigrant	6 714	46,8	4,0	7 633	53,2	24,3	14 347	11,3	7,3
Revendicateur	2 551	62,2	—	1 549	37,8	—	4 100	—	—
Ensemble									
Sans									
revendicateur	51 174	40,3	3,2	75 894	59,7	28,4	127 068	100,0	6,8
Avec									
revendicateur	53 725	41,0	—	77 443	59,0	—	131 168	100,0	—

1. Nombre de familles inscrites à la sécurité du revenu par rapport au nombre total de familles recensées en juin 1991.

Source : MMSRFP, Direction de l'évaluation de la statistique, Rapport statistique mensuel, clientèle née au Canada et clientèle de la sécurité du revenu, juin 1991.

Si l'on fait un rapprochement de ces données avec celles de l'aide de dernier recours publiées en juin 1991 par le MMSRFP, on constate que 11,3 % des familles inscrites à l'aide de dernier recours (assistance sociale) sont dirigées par une personne née à l'extérieur du Canada, ce qui constitue un poids relatif plus élevé d'environ sept dixièmes de point

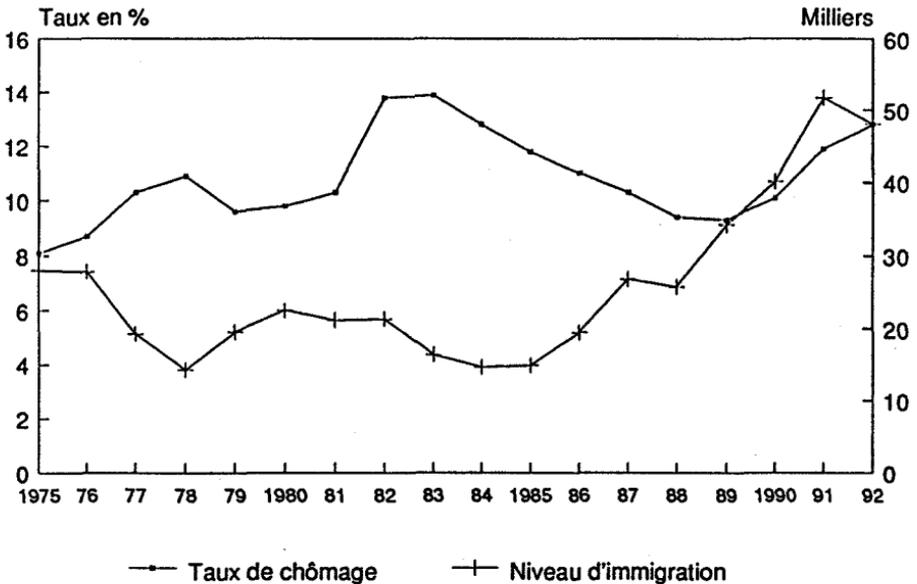
de pourcentage que celui des familles immigrantes au Québec. Cette incidence est donc plus accentuée pour ces dernières ; de fait, 7,3 % de ces familles sont inscrites à l'aide de dernier recours alors que 6,7 % des familles dirigées par une personne née au Canada se retrouve à la sécurité du revenu. La prochaine section revient sur ces constats.

LA PRÉSENCE DE LA FAMILLE IMMIGRANTE À L'AIDE DE DERNIER RECOURS

On peut visualiser assez rapidement l'évolution de deux indicateurs importants à l'aide des deux premiers graphiques. Le premier fait état de l'évolution conjoncturelle du taux de chômage en relation avec le niveau d'immigration au Québec. Le second présente la progression du nombre de ménages nés hors Canada inscrits à l'aide de dernier recours en parallèle avec le même niveau d'immigrants entrés au Québec de 1975 à 1992.

GRAPHIQUE 1

*Évolution du taux de chômage et niveau d'immigration,
Québec, 1975 à 1992*



Source : Statistique Canada et MMSRFP.

Dans le premier cas, au graphique 1, on remarquera que, de manière générale, lorsque le taux de chômage est en hausse, le niveau d'immigration tend à baisser et, à l'inverse, lorsqu'il diminue, ce dernier remonte.

On observe toutefois une exception, soit de 1989 à 1991 ; alors que les niveaux d'immigration atteignent des sommets inégalés au cours des années antérieures, le taux de chômage continue à progresser simultanément avec les nombre d'entrées d'immigrants et immigrantes au Québec. Si, en général, la capacité d'attraction d'un pays, mesurée par sa performance sur le marché du travail, évolue favorablement, le nombre de personnes étrangères qui désirent y émigrer peut augmenter assez rapidement puisque le marché du travail peut les absorber sans trop de difficultés et permettre une insertion réussie. Malgré les difficultés réelles rencontrées au cours des dernières années, alors qu'on assiste à une lente progression et même à une baisse de l'emploi, le Québec a continué à admettre un nombre élevé de personnes nées hors Canada. En fait, ce phénomène s'explique par la volonté émise par le gouvernement dans le cadre de son dernier énoncé de politique et par la hausse importante des personnes requérant le statut de réfugié et des réfugiés mêmes.

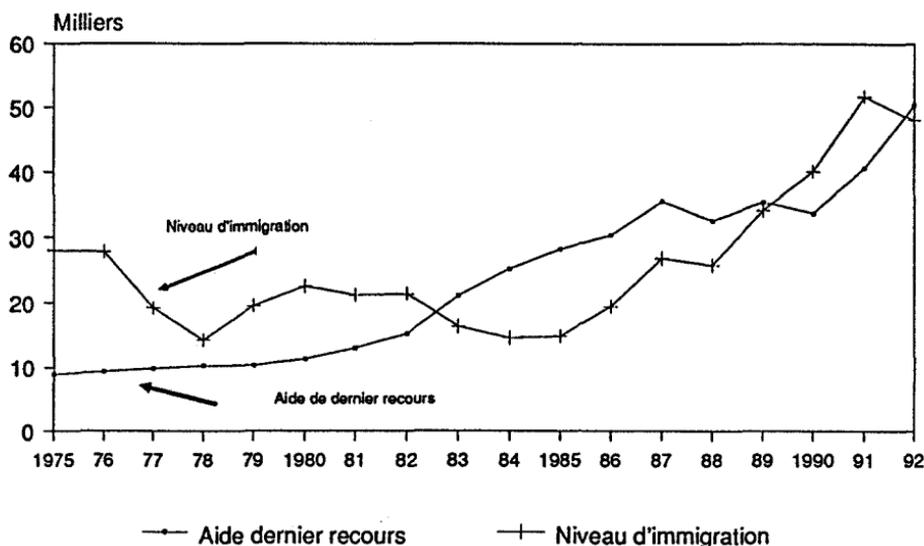
Le deuxième graphique fait état d'une hausse soutenue du nombre de ménages nés hors Canada et inscrits à l'aide de dernier recours ; on notera cependant que deux légers replis se sont produits entre 1987 et 1988 et entre 1989 et 1990. Cette tendance indique une importance accrue de cette clientèle à l'aide de dernier recours. Entre 1975 et 1980, le pourcentage de cette dernière est passé de 4,5 % à 4 %. Par la suite, il s'est mis à grimper constamment pour atteindre 12,2 % en 1992 ; deux années font exception à cette règle, puisqu'en 1988 il est demeuré constant au même niveau que 1987, soit 9,1 %, et il a baissé en 1990 (9,8 %) par rapport à 1989 (10,4 %). Certains facteurs peuvent être avancés dans l'explication de ces mouvements.

Outre les phénomènes conjoncturels, la tendance de fond serait en partie attribuable aux conséquences de la restructuration industrielle dans les secteurs d'activité économique³ où se concentre une bonne part de la main-d'œuvre immigrante ; d'autre part, l'importance du nombre de personnes faiblement scolarisées⁴ contribue à poser des difficultés de maintien et d'insertion en emploi.

-
3. Par exemple, dans l'industrie manufacturière de la région métropolitaine de Montréal, où les travailleurs immigrants et les travailleuses immigrantes représentent 27,3 % de cette main-d'œuvre en 1986, l'emploi a diminué de 3,4 % entre 1986 et 1991 et de 3,1 % entre 1991 et 1992. L'industrie de la construction a aussi connu de fortes baisses d'emploi. Ces deux industries regroupaient plus de 35 % de l'emploi en 1986 pour la main-d'œuvre née hors Canada à Montréal, soit 103 550 sur 293 300.
 4. En 1986, environ 29 % de la population née hors Canada de 15 ans et plus avait moins de neuf années de scolarité alors que ce pourcentage est de 23,2 % pour la population née au Canada.

GRAPHIQUE 2

Évolution du nombre de personnes nées hors Canada
et niveau d'immigration, Québec 1975 à 1992



Source : Statistique Canada et MMSRFP.

Revenons à l'importance de la famille immigrante à l'aide de dernier recours. Si l'on se réfère aux données des tableaux 1 et 2, on constate que l'importance des familles vivant en couple est plus grande dans l'ensemble des familles immigrantes (84,1 %) et non immigrantes (85,9 %) que dans la clientèle de l'aide de dernier recours⁵, soit 46,8 % et 39,4 % respectivement. Même si l'incidence de l'aide de dernier recours est faible parmi ce type de familles, elle demeure néanmoins plus élevée d'environ un point de pourcentage parmi la clientèle née hors Canada (4 %) que chez la clientèle née au Canada (3,1 %).

Ce sont les familles monoparentales qui sont surtout présentes à l'aide de dernier recours, puisque plus du quart (28,4 %) s'y retrouve. Sur les 267 000 familles monoparentales immigrantes et non immigrantes au Québec en 1991, on en retrouve près de 76 000 à la sécurité du revenu. L'incidence est cependant plus faible pour les premières (24,3 %) que pour les secondes (28,9 %).

5. À l'aide de dernier recours, un couple se définit comme : 1) les époux qui cohabitent, 2) les personnes vivant maritalement qui sont les père et mère d'un même enfant, et 3) les personnes majeures qui vivent maritalement et qui à un moment donné ont cohabité pendant une période d'au moins un an.

TABLEAU 3

Croissance de la clientèle à l'aide de dernier recours selon le type de ménages, l'endroit de naissance et le statut d'immigration, Québec, mars 1992 et mars 1993

	Clientèle née hors Canada			Clientèle née au Canada		
	Mars 1992 n	Mars 1993 n	Variation %	Mars 1992 n	Mars 1993 n	Variation %
Couples						
Catégorie de la famille	794	1 088	37,0	—	—	—
Réfugiés	1 512	2 875	90,1	—	—	—
Parents aidés	119	175	47,1	—	—	—
Indépendants	1 942	2 705	39,3	—	—	—
Total	4 367	6 843	56,7	48 899	51 842	6,0
Familles monoparentales						
Catégorie de la famille	1 368	1 702	24,4	—	—	—
Réfugiés	922	1 379	49,6	—	—	—
Parents aidés	85	104	22,4	—	—	—
Indépendants	1 025	1 254	22,3	—	—	—
Total	3 400	4 439	30,6	72 750	77 830	7,0
Ensemble des familles						
Catégorie de la famille	2 162	2 790	29,0	—	—	—
Réfugiés	2 434	4 254	74,8	—	—	—
Parents aidés	204	279	36,8	—	—	—
Indépendants ²	2 967	3 959	33,4	—	—	—
Total	7 767	11 282	45,3	121 649	129 672	6,6

Source : MMSRFP, Direction de l'évaluation de la statistique, Clientèle née hors Canada et Clientèle de la sécurité du revenu.

On se doit aussi de constater que la situation ne s'est pas améliorée entre mars 1992 et mars 1993 dans l'ensemble des familles nées hors Canada. La hausse du nombre de ménages⁶ familiaux est très rapide ; elle

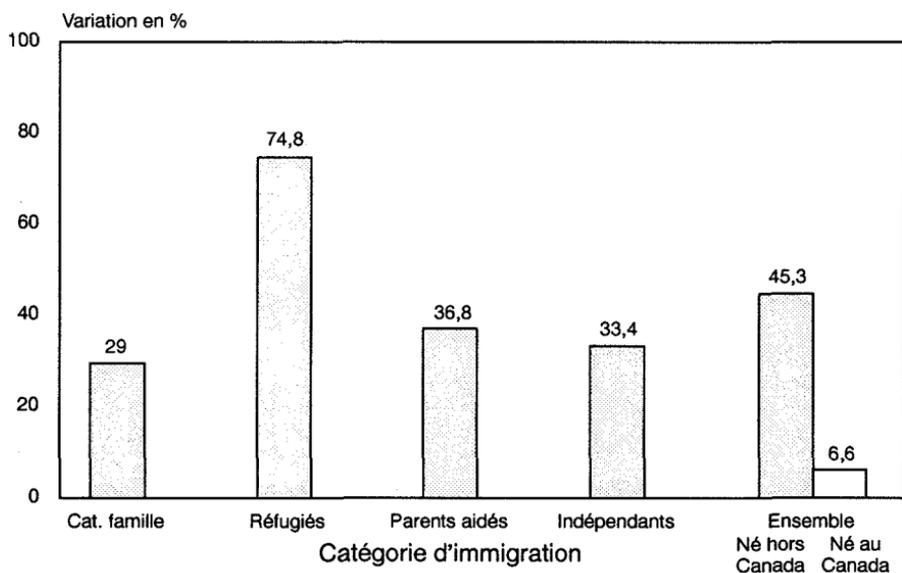
6. Seuls sont inclus les requérants classés comme résidents permanents, ce qui exclut entre autres les revendicateurs du statut de réfugié, les citoyens canadiens, les requérants nés au Canada et ceux dont le statut est indéterminé. L'ensemble de la clientèle née hors Canada est passée de 50 352 ménages en mars 1992 à 58 425 en mars 1993, une hausse de 16 %. Pour les couples et les familles monoparentales les hausses respectives sont de 23,4 % et 11,1 %.

est de l'ordre de 45,3 %, soit plus de 3500, ceux-ci étant passés de 7767 à 11 282. Ce rythme est presque sept fois plus rapide que celui enregistré pour les familles nées au Canada.

L'augmentation, tout comme en 1992⁷, est plus accentuée pour les couples (56,7 %) que pour les familles monoparentales (30,6 %). Puisque la politique d'immigration distingue différentes catégories d'immigrants, on remarquera que ce sont les réfugiés qui arrivent au premier rang du rythme de progression, suivis par les parents aidés, les indépendants et ceux de la catégorie famille. L'ordre du rythme de cette progression pour les différentes catégories d'immigrants n'est pas identique pour les couples et les familles monoparentales. Les parents aidés arrivant au deuxième

GRAPHIQUE 3

*Croissance du nombre de familles à l'aide de dernier recours,
Québec, mars 1992 à mars 1993*



Source : MMSRFP

7. Voir à ce sujet Régent CHAMARD, et Daniel LALANDE, *La problématique d'insertion sur le marché du travail des personnes immigrantes*, MMSRFP, tableau 2.6.

rang parmi les couples et au troisième rang parmi les familles monoparentales ; quant aux indépendants, ils se classent au troisième rang dans le cas des familles monoparentales. Selon les données préliminaires du MCCI, on a admis 47 532 immigrants en 1992, principalement des indépendants (24 211 dont 346 retraités, 8117 gens d'affaires, 1308 parents aidés et 14 440 autres indépendants), ceux de la catégorie famille (12 552) et des réfugiés (10 769). Ces deux dernières catégories ont diminué entre 1991 et 1992 au profit des indépendants.

Il faut apporter deux nuances à ces dernières données. Premièrement, la clientèle née hors Canada bénéficie de l'aide de dernier recours moins longtemps que la clientèle née au Canada ; elle sort donc plus rapidement du programme de la sécurité du revenu. Deuxièmement, et c'est une des raisons qui expliquent ce comportement, ces personnes participent davantage aux programmes d'employabilité du MMSRFP, ce qui tend à favoriser leur insertion et leur réinsertion sur le marché du travail en levant certains obstacles auxquels elles sont confrontées. Nous allons maintenant nous attarder au phénomène de la pauvreté affectant la famille immigrante.

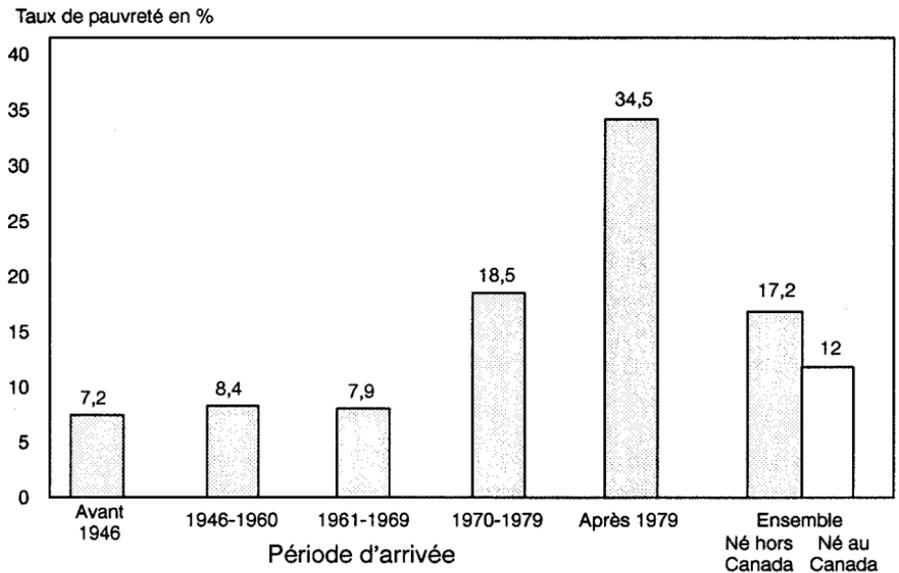
Pour 1991, la pauvreté au Canada touche davantage les familles nées hors Canada que les familles nées au Canada. Si elles représentent près d'une famille sur cinq dans l'ensemble des familles, c'est plus d'une famille sur quatre qui fait partie des familles pauvres. On estime que 17,2 % des familles nées hors Canada sont pauvres, alors que ce pourcentage est estimé à 12,0 % pour les familles nées au Canada. Cet écart de plus de cinq points de pourcentage au Canada serait encore plus élevé au Québec⁸ ; d'ailleurs, cet écart au Canada se serait inversé dans la deuxième moitié des années 1980.

La période d'arrivée différencie aussi les familles immigrantes qui sont pauvres. Ainsi, celles arrivées au cours des années 1970 ou 1980 ont une incidence de pauvreté plus élevée que celle des familles ayant immigré auparavant. Le taux de pauvreté est d'ailleurs deux fois plus important que la moyenne pour les familles arrivées au cours de la dernière décennie.

8. Voir à ce sujet, l'étude citée à la note 7, tableau 2.9.

GRAPHIQUE 4

Incidence de la pauvreté selon l'endroit de naissance, familles, Canada, 1991



Source : Statistique Canada.

TABLEAU 4

Incidence et importance de la pauvreté¹ parmi les familles selon l'endroit de naissance, Canada, 1991

	En pourcentage			
	Proportion de familles			
	Familles pauvres	Pauvres	Autres	Ensemble
Nées au Canada	12,0	73,7	81,0	80,1
Nées hors Canada	17,2	26,3	19,0	19,9 ²
Immigrées avant 1986	7,2	0,8	1,5	1,4
Immigrées de 1946 à 1960	8,4	3,3	5,4	5,1
Immigrées de 1961 à 1969	7,9	2,4	4,1	3,9
Immigrées de 1970 à 1979	18,5	6,2	4,1	4,4
Immigrées après 1979	34,5	13,6	3,9	5,2

1. Basée sur les seuils de faible revenu, de 1986, de Statistique Canada.

2. Le recensement de 1991 indique qu'il existe 20,9 % de familles (de recensement) qui sont nées hors Canada.

Source : Statistique Canada, Répartition du revenu au Canada, catalogue 13-207

TABLEAU 5

Évaluation du taux de pauvreté des ménages selon l'endroit de naissance, Québec, 1981, 1985 et 1990

	Né au Canada	Né hors Canada	Ensemble
1981	23,6	27,5	24,0
1985	24,2	24,7	24,3
1990	20,8	30,1	21,7

Source : Statistique Canada, « Enquête sur les finances des consommateurs », tiré de MMSRFP, *La problématique d'insertion...*, tableau 2.7.

LA PARTICIPATION AUX PROGRAMMES D'EMPLOYABILITÉ DU MMSRFP

Un des moyens privilégiés de sortir de la pauvreté et de la sécurité du revenu demeure sans contredit l'obtention d'un emploi. Mais pour certaines personnes, certains obstacles liés au manque de qualifications professionnelles et de formation les empêchent d'accéder au marché du travail. Le MMSRFP possède un train de mesures destinées à leur faciliter cette transition. L'usage qui en est fait par les personnes nées à l'extérieur témoigne de cette volonté d'en sortir et d'obtenir un emploi.

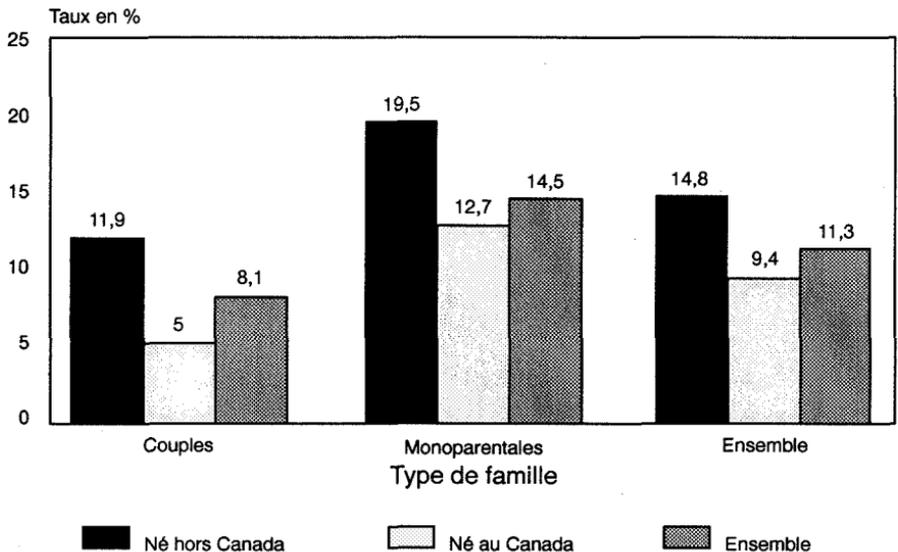
Les données présentées au tableau suivant illustrent ce phénomène de la participation aux programmes d'employabilité sur l'Île-de-Montréal. Tout près de 15 % des adultes appartenant à une famille et nées à l'extérieur du Canada étaient inscrits à une de ces mesures ; il faut rapprocher ce pourcentage de celui des adultes à l'intérieur des familles nées au Canada, lequel n'excède pas 10 %.

Autant chez les adultes nés à l'extérieur du Canada que chez ceux nés au Canada, les familles monoparentales affichent des taux de participation plus élevés que ceux des couples. Dans ces deux types de familles, le taux de participation des adultes nés à l'extérieur du Canada dépasse celui des autres. Les adultes peuvent participer aux mesures d'employabilité, d'aide à l'emploi et aux mesures désignées offertes dans le cadre de l'Accord Canada - Québec sur la formation en établissement⁹. L'immense

9. Les données ont été compilées pour les centres Travail-Québec appartenant au réseau de la Ville de Montréal et aux CTQ du réseau provincial appartenant à la région Montréal-métro.

GRAPHIQUE 5

Taux de participation aux programmes d'employabilité selon le type de famille
Île-de-Montréal, décembre 1991



Source : MMSRFP

majorité des prestataires participants se retrouvent dans l'une ou l'autre des mesures de développement de l'employabilité ou d'aide à l'emploi du MMSRFP. Cette observation vaut aussi bien pour les personnes nées au Canada que pour celles qui sont nées dans un autre pays. En effet, 95,9 % des participants nés au Canada sont inscrits à l'une de ces mesures alors que chez les personnes nées à l'étranger, ce pourcentage atteint 97,1 %. Parmi celles-ci, les personnes qui revendiquent le statut de réfugié politique sont légèrement sur-représentées dans les mesures de développement de l'employabilité ou d'aide à l'emploi du ministère¹⁰.

10. Les revendicateurs ne sont plus admissibles au programme PAIE et à la mesure SMT parce que la loi C-86 ne les autorise plus à travailler.

TABLEAU 6

Présence d'adultes à l'aide de dernier recours et participation aux programmes d'employabilité selon le type de ménage, Île-de-Montréal, décembre 1991

	Aide de dernier recours		Participation aux programmes d'employabilité		Taux de participation
	n	%	n	%	%
Clientèle immigrante					
Couples ¹	11 322	44,3	1 350	65,5	11,9
Familles monoparentales	6 811	26,7	1 329	35,9	19,5
Total	18 133	35,5	2 679	46,5	14,8
Clientèle née au Canada					
Couples ¹	14 239	55,7	710	34,5	5,0
Familles monoparentales	18 739	73,3	2 378	64,1	12,7
Total	32 978	64,5	3 088	53,5	9,4
Ensemble					
Couples ¹	25 561	100,0	2 060	100,0	8,1
Familles monoparentales	25 550	100,0	3 707	100,0	14,5
Total	51 111	100,0	5 767	100,0	11,3

1. Nombre d'adultes vivant à l'intérieur d'un ménage formé d'un couple.

Source : MMSRFP, *La problématique d'insertion ...*, tableaux 2.2 et 2.3.

La répartition des participants au sein de ces mesures varie cependant beaucoup selon le lieu de naissance. Les personnes nées au Canada sont distribuées plus également parmi l'ensemble des mesures. Le plus fort contingent se retrouve dans la mesure *Rattrapage scolaire*, qui accapare 54,0 % des participants nés au Canada. Viennent ensuite les mesures *EXTRA* (24,3 % des participants) et *SEMO* (6,9 % des participants).

Les personnes nées à l'étranger sont beaucoup plus concentrées dans la mesure *Rattrapage scolaire*, où l'on retrouve 80,5 % de l'ensemble des prestataires participants. Parmi les revendicateurs du statut de réfugié, cette proportion s'élève à 90,7 %, alors que chez les autres personnes nées à l'étranger, elle atteint 71,2 %. La forte présence des personnes nées à

l'étranger s'explique par le fait que les agents d'aide socio-économique œuvrant au sein des centres Travail-Québec orientent massivement les immigrants qui ne maîtrisent pas suffisamment le français vers des cours de francisation, dans le cadre de la mesure *Rattrapage scolaire*. Les revendicateurs du statut de réfugié s'y retrouvent encore plus nombreux vraisemblablement parce qu'ils sont plus rares à maîtriser le français. Parmi les autres personnes nées à l'étranger, on retrouve en effet des personnes qui, étant établies au Québec depuis plusieurs années, maîtrisent suffisamment le français pour pouvoir participer aux autres mesures de développement de l'employabilité et d'aide à l'emploi. Le passage par des cours de francisation est par contre un préalable presque incontournable pour les personnes allophones ou anglophones dont l'immigration est plus récente¹¹.

Parmi les autres mesures du MMSRFP, la mesure *EXTRA* reçoit le plus fort contingent de personnes nées à l'étranger, avec 9,0 % des participants. Viennent ensuite les mesures *RADE*, *SEMO* et *Stage en milieu de travail* avec environ 2,0 % de participants chacune. Les revendicateurs du statut de réfugié y sont très rares.

Les mesures désignées offertes dans le cadre de l'Accord Canada – Québec sur la formation en établissement reçoivent quant à elles une très faible proportion de participants, quelle que soit leur origine. La proportion des personnes participantes n'y est que de 4,1 % chez les personnes nées au Canada et de 3,0 % chez les personnes nées à l'étranger. Si l'on excepte les revendicateurs du statut de réfugié, la distribution des personnes nées à l'étranger est assez comparable à celle des personnes nées au Canada. Les mesures qui reçoivent le plus de participants sont *Formation générale et professionnelle* et *Formation sur mesure en établissement, volet d'employabilité*.

D'après une étude du MMSRFP¹² sur les effets des programmes majeurs de la sécurité du revenu, il a été démontré que les programmes d'employabilité et d'intégration en emploi ont un effet net positif sur l'obtention d'un emploi et le retrait de la sécurité du revenu. Deux groupes ont été utilisés pour parvenir à cette démonstration : le premier, qu'on a appelé le groupe expérimental, a participé à une des mesures, et le second, le groupe-contrôle ayant les mêmes caractéristiques de base,

11. Certaines personnes établies au Québec depuis plusieurs années peuvent également avoir besoin de cours de français parce qu'elles ont vécu en vase clos au sein de leur communauté d'origine ou qu'elles se sont intégrées à la communauté anglophone.

12. Françoise TARTE (1993), *Relance auprès des prestataires de la sécurité du revenu ayant participé à un programme de développement de l'employabilité ou d'intégration en emploi*, DES, février.

n'a participé à aucune des mesures. Pour l'ensemble des programmes à l'étude, on a évalué que le quart des personnes s'est retrouvé un emploi à la suite de leur participation, alors que seulement 14 % des personnes du groupe-contrôle ont pu se trouver un emploi sans avoir participé à une mesure. L'effet net (24,9 % - 14 %) est donc de 11 points de pourcentage. Si l'on tient compte de l'endroit de naissance, l'effet net est plus élevé pour la clientèle née hors Canada (11,7 points) que pour la clientèle née au Canada (10,9 points).

Dans le cas du *Rattrapage scolaire*, où se concentre une plus grande part de la clientèle née hors Canada, l'effet net est aussi plus élevé pour cette dernière que pour la clientèle née au Canada. Cependant, les pourcentages de ceux qui se retrouvent en emploi sont relativement plus faibles si l'on compare cette mesure aux autres. Ainsi, seulement 20,3 % ont obtenu un emploi dans le cas du groupe-expérimental, alors que les non-participants ont décroché un emploi dans moins de 15 % des cas. L'effet net est donc de cinq points et demi.

Comparativement à la clientèle née au Canada, et même si les différences statistiques ne sont pas significatives, l'effet net est plus élevé pour la clientèle née au Canada dans le cas de mesures comme *Retour aux études postsecondaires*, *Expérience de travail* et *Stage en milieu de travail* ; pour les autres mesures, cet effet est plus bas.

L'effet net est plus élevé pour l'ensemble de la clientèle pour les programmes d'aide à l'intégration à l'emploi, *PAIE* (+25,7 points) et les *stages en milieu de travail*, *SMT*, (+16,1 points). Il faut cependant souligner que la clientèle de ces programmes est sélectionnée en fonction de ses caractéristiques d'employabilité. Ces deux programmes offrent les meilleures possibilités d'emploi, si l'on se fie aux proportions de personnes qui se sont retrouvées en emploi (groupe expérimental) à la suite de leur participation.

Une fois la francisation complétée par la mesure *Rattrapage scolaire*, il pourrait être intéressant que des mesures comme *PAIE* et *SMT* soient offertes à la clientèle née hors Canada. De plus, ceux et celles ayant déjà une connaissance de la langue française pourraient aussi bénéficier de telles mesures.

On se rappellera qu'une petite proportion de la clientèle née hors Canada est dirigée vers la mesure *SMT* (2 %) comparativement à la clientèle née au Canada ; dans le cadre de *EXTRA*, ce pourcentage est de 9 % alors qu'il atteint 24,3 % parmi la clientèle née au Canada ; une mesure comme *EXTRA*, expérience de travail, pourrait aussi être utilisée davantage.

Une autre dimension qu'il convient de rappeler, c'est la scolarité des personnes qui participent aux programmes d'employabilité. On remarquera que les moins scolarisés (moins de neuf années), qui constituent près de 27,4 % de la clientèle née hors Canada inscrite à l'aide de dernier recours, ne forment que 17,6 % des participants à un programme d'employabilité. À l'inverse, les plus scolarisées sont sur-représentées. Il y aurait peut-être lieu d'assurer une meilleure représentation des personnes moins scolarisées à ces programmes ; d'ailleurs les femmes, les adultes de 45 ans et plus, ceux dont la présence à la sécurité du revenu dépasse cinq ans et les couples, constituent autant de groupes affectés par une sous-représentation dans les programmes. Une des conclusions de l'étude mérite d'être rappelée : « On peut cependant dire que les programmes profitent aux personnes qui possèdent des barrières à l'emploi reconnues : longue durée de présence à la sécurité du revenu, le fait d'être plus âgées, le faible niveau de scolarité, la présence d'enfants » (TARTE, 1993, p. 46).

LA PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

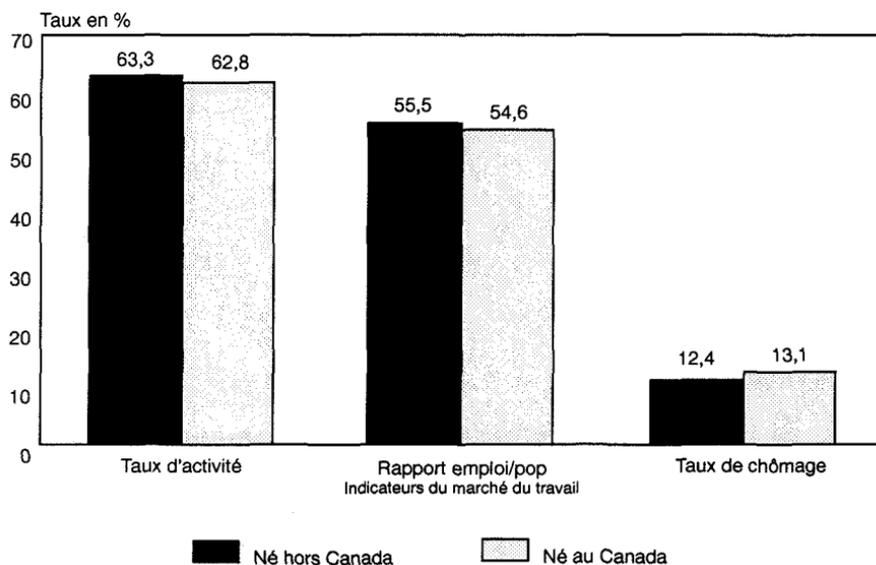
Au moment d'écrire ces lignes, des données récentes sur la participation au marché du travail des familles immigrantes n'étaient pas disponibles ; elles devraient cependant faire l'objet d'une diffusion à l'automne 1993. C'est pourquoi nous avons eu recours aux données de 1986. Quel que soit l'indicateur retenu, les immigrants et immigrantes participent davantage au marché du travail québécois. Même en tenant compte des distributions différentes selon l'âge, le sexe et la scolarité, cet avantage relatif demeure¹³.

Le rapport emploi – population et le taux d'activité sont donc plus élevés pour la population née à l'extérieur du Canada que pour la population née au Canada ; d'autre part, le taux de chômage est plus bas pour les premiers que pour les seconds. Mais il faut aussi rappeler qu'il existe des différences importantes selon la période d'arrivée. On se rappellera que le taux de pauvreté augmente lorsque l'arrivée est plus récente ; le même phénomène se produit pour le taux de chômage. Les plus anciens immigrants affichent un taux de chômage de 7,7 % et il grimpe à 24,1 % pour les nouveaux arrivants. L'adaptation au marché du travail québécois prend donc un certain temps : ainsi ceux arrivés entre 1978 et 1986 affichent un taux supérieur à celui de l'ensemble des personnes immigrantes, alors que ceux arrivés avant cette période se situent près de la moyenne ou au-dessous de celle-ci.

13. Voir l'étude de Régent CHAMARD, *La formation de la clientèle immigrante et participation au marché du travail*, pp. 3-8.

GRAPHIQUE 6

Participation au marché du travail
selon l'endroit de naissance, Québec, 1986



Source : Statistique Canada

Le taux d'activité des personnes mariées, incluant les personnes séparées, immigrantes (67,7 %) dépasse de 1,2 point de pourcentage celui des non-immigrants (66,5 %). Si l'on tient compte du statut marital des personnes sur le marché du travail, il existe d'importants écarts autant en 1986 qu'en 1991. De manière générale, les personnes mariées ont le plus haut taux d'activité, alors qu'il est à son minimum pour les veufs et les veuves. Ces écarts sont aussi constatés parmi la population immigrante et la population non immigrante en 1986.

Compte tenu des informations disponibles dans deux enquêtes¹⁴ de Statistique Canada portant sur 1989 et 1990, il semble que l'avantage relatif des immigrants et immigrantes ait disparu puisqu'on a constaté que leur probabilité de participer au marché du travail ou d'être en chômage

14. L'enquête sur l'activité de 1989 et l'enquête sur les finances des consommateurs de 1990. Voir l'étude sur *La problématique d'insertion*.

TABLEAU 7

*Participation au marché du travail selon l'endroit de naissance,
Québec, 1986*

	Population non immigrante		Population immigrante		Ensemble
	Valeur	% ou écart	Valeur	% ou écart	
Population active (n)	2 899 975	90,2	313 910	9,8	3 213 890
En emploi (n)	2 520 960	90,2	274 995	9,8	2 795 960
En chômage (n)	379 015	90,7	38 915	9,3	417 930
Population inactive (n)	1 719 160	90,4	181 945	9,6	1 901 105
Taux d'activité (%)	62,8	-0,5	63,3	-	62,8
Rapport emploi - population (%)	54,6	-0,9	55,5	-	54,7
Taux de chômage (%)	13,1	0,7	12,4	-	13,0
Taux d'activité (%)					
Immigré avant 1946	-	-	20,9	-	-
Immigré 1946-1966	-	-	64,4	-	-
Immigré 1967-1977	-	-	72,4	-	-
Immigré 1978-1982	-	-	65,2	-	-
Immigré 1983-1986	-	-	60,4	-	-
Taux de chômage (%)					
Immigré avant 1946	-	-	7,7	-	-
Immigré 1946-1966	-	-	9,0	-	-
Immigré 1967-1977	-	-	12,6	-	-
Immigré 1978-1982	-	-	18,5	-	-
Immigré 1983-1986	-	-	24,1	-	-
Taux d'activité - personnes mariées (%)	66,5	-1,2	67,7	-	66,6

Source : Statistique Canada, Recensement de 1986.

était équivalente à celle des non-immigrants. Ce constat est basé sur une analyse de régression qui tient compte simultanément de plusieurs caractéristiques socio-économiques de ces deux groupes. Il se peut même que la situation se soit inversée, si l'on se fie aux indices révélés par l'accroissement important de la clientèle née hors Canada inscrite à l'aide de dernier recours au cours des trois dernières années.

TABLEAU 8

*Participation au marché du travail selon le statut marital et
l'endroit de naissance, Québec, 1986 et 1991*

	Population non immigrante	Population immigrante		Ensemble	
	%	%	Écart	1986	1991
Célibataires					
Taux d'activité	64,0	64,4	0,4	64,0	65,4
Rapport emploi – population	51,3	52,0	0,7	51,4	54,1
Taux de chômage ¹	19,8	19,3	-0,5	19,8	17,3
Mariés — Mariées					
Taux d'activité	66,3	67,8	1,5	66,5	69,4
Rapport emploi – population	60,0	61,3	1,3	60,2	62,7
Taux de chômage	9,5	9,6	0,1	9,5	9,6
Veufs — veuves¹					
Taux d'activité	16,0	16,7	0,7	16,1	14,2
Rapport emploi – population	14,0	14,8	0,8	14,1	12,4
Taux de chômage ¹	12,0	11,5	-0,5	12,0	12,3
Divorcés — divorcées¹					
Taux d'activité	65,3	69,5	4,2	65,7	69,0
Rapport emploi – population	54,1	59,9	5,8	54,6	59,2
Taux de chômage ¹	17,2	13,7	-3,5	16,9	14,3
Séparés — séparées¹					
Taux d'activité	62,7	65,8	3,1	63,1	65,0
Rapport emploi – population	53,1	54,6	1,5	53,3	55,7
Taux de chômage ¹	15,4	17,1	1,7	15,6	14,3

1. Étant donné le nombre d'observations, la fiabilité de certains estimés en 1986, notamment pour la population immigrante, est sujette à caution ; ceux-ci ont été produits à partir du fichier de microdonnées, qui représente 2 % de la population totale.
Source : Statistique Canada, Recensement de 1991 et fichier de microdonnées, 1986.

CONCLUSION

L'examen de la situation des familles immigrantes a permis de constater qu'il existe chez elles une proportion de familles monoparentales plus forte que chez les familles non immigrantes. En outre, les couples en union libre ne représentent qu'un faible pourcentage des familles époux-épouses, alors que les familles non immigrantes préfèrent davantage cette forme d'union.

Les effets de la restructuration économique couplés à un ralentissement prononcé de la conjoncture ont entraîné des difficultés à un nombre de plus en plus important d'immigrants et immigrantes arrivés au cours de la deuxième moitié de la dernière décennie. Ces difficultés se sont manifestées par la hausse importante du nombre de couples et de familles monoparentales nés à l'extérieur du Canada inscrits à l'aide de dernier recours. Cette incidence plus élevée de l'aide de dernier recours parmi l'ensemble de ces familles est apparue graduellement depuis que le MMSRFP recueille des informations sur cette clientèle.

Si, dans les années antérieures, on avait observé une plus forte participation des immigrants et immigrantes au marché du travail, on peut se questionner actuellement sur cet avantage relatif qui aurait eu tendance à s'estomper, voire même à disparaître ; cette tendance semble se confirmer par l'évolution à la hausse de la pauvreté parmi cette population. La pauvreté est d'ailleurs fortement influencée par le lien qui existe entre celle-ci et le marché du travail.

N'eût été des programmes d'employabilité auxquels les personnes immigrantes participent davantage que les personnes non immigrantes, les difficultés auxquelles elles se heurtent auraient été plus difficiles à surmonter. Les barrières de langue, de qualifications professionnelles et de formation générale, qui sont présentes chez une part importante des nouveaux arrivants, auront donc tout intérêt à être abolies si l'on veut favoriser une insertion réussie.

Il s'agira maintenant pour le MMSRFP de développer un ensemble d'instruments et de mesures afin de parvenir à faciliter non seulement cette insertion mais aussi la réinsertion et le maintien en emploi des personnes immigrantes.

BIBLIOGRAPHIE

- AUDET, Benoît (1988), *Les caractéristiques socio-économiques de la population immigrée au Québec au recensement de 1981*, DPE, MCCI, 2^e trimestre, cahier n° 4, 121 p.
- BLASCHKE, Jocken (1992), « Des migration hétérogènes, un marché en mutation », *Hommes et migrations*, n° 1151-1152, février-mars, pp. 37-42.
- CHAMARD, Régent (1993), *Activité, emploi et chômage : comparaisons entre le Québec et l'Ontario*, Direction de la recherche, MMSRFP, mars, 30 p.
- CHAMARD, Régent (1993), *Activité, emploi et chômage : les femmes et les hommes au Québec*, Direction de la recherche, MMSRFP, mars, 15 p.
- CHAMARD, Régent (1993), *La formation de la clientèle immigrante et participation au marché du travail*, Direction de la recherche, MMSRFP, juin, 37 p.
- CHAMARD, Régent et Daniel LALANDE, (1993), *La problématique d'insertion sur le marché du travail des personnes immigrantes*, Direction de la recherche, MMSRFP, mai, 273 p.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA (1991), *Incidence économique et sociale de l'immigration*, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 183 p.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA (1991), *Le nouveau visage du Canada, Incidence économique et sociale de l'immigration*, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 50 p.
- GAGNÉ, Madeleine (1989), *L'immigration et le marché du travail, un enjeu et un atout. Quelques représentations graphiques*, ACFAS, mai.
- GRENIER, André (1992), « Montréal et sa région : portrait socio-économique », *Bulletin régional sur le marché du travail* (Montréal et Laval), 3^e trimestre 1991, vol. 11, n° 3, janvier, pp. 29-59.
- LAMOTTE, Aleyda (1985), *Les autres Québécoises, Étude sur les femmes immigrées et leur intégration au marché du travail québécois*, MCCI, 110 p.
- MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE, DE LA SÉCURITÉ DU REVENU ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (1993), *De l'aide sociale à la sécurité du revenu, rapport statistique 1991-1992*, DÉS, avril.

- MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE, DE LA SÉCURITÉ DU REVENU ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, *Rapport statistique mensuel, clientèle de la sécurité du revenu*, DÉS, mensuel.
- MINISTÈRE DE LA MAIN-D'ŒUVRE, DE LA SÉCURITÉ DU REVENU ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, *Rapport statistique mensuel, clientèle née hors du Canada*, DÉS, mensuel.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1990), *Au Québec pour bâtir ensemble, énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, DGPP, 88 p.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1990), *L'immigration au Québec 1988*, bulletin statistique annuel, vol. 14, 3^e trimestre, 57 p.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1990), *Le mouvement d'immigration d'hier à aujourd'hui*, 4^e trimestre, 85 p.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1991), *Plan d'action gouvernemental en matière d'immigration et d'intégration (1991-1994)*, 2^e trimestre, 87 p.
- MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION (1991), *Plan d'action du MCCI pour favoriser l'intégration des immigrants et des Québécois des communautés culturelles à la société québécoise, 1991-1992*, mai, 13 p.
- RENAUD, Jean, Patrice GOYETTE et Alain CARPENTIER (1992), *La deuxième année d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989, portraits d'un processus*, Université de Montréal et IQRC, mars, document de travail, 27 p.
- STATISTIQUE CANADA (1984), *Les immigrants au Canada*, catalogue 99-936, recensement de 1981, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, août.
- STATISTIQUE CANADA (1989), *Profil de la population immigrante*, catalogue 93-155, recensement de 1986, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, janvier.
- STATISTIQUE CANADA (1992), *Immigration et citoyenneté*, catalogue 93-316, recensement de 1991, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, décembre, 341 p.